

CHU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINT-ÉTIENNE

IFCS - C.H.U. DE SAINT-ÉTIENNE
TECHNOPOLE
24 RUE DE LA TELEMATIQUE
42055 SAINT-ETIENNE CEDEX 2.

Téléphone : 04. 77. 12. 78. 17

Télécopie : 04. 77. 12. 04. 63

Mel. : ifcs@chu-st-etienne.fr

Internet : www.chu-st-etienne.fr

INSTITUT DE FORMATION
DES CADRES DE SANTÉ

**PROJET
INSTITUTIONNEL/
PROJET DE
FORMATION
2011/2012**
P33/P32-33/P33-34

PROJET INSTITUTIONNEL DE L'INSTITUT DANS LE SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

L'institut de formation des cadres de santé du CHU de Saint-Etienne se positionne résolument comme une structure au service de la formation professionnelle des cadres de santé et plus généralement des acteurs de santé de son secteur géographique par son département de formation continue (cf. site www.chu-st-etienne.fr. cadres de santé)

Le partenariat universitaire est conçu comme un apport spécifique et adapté à la professionnalisation des étudiants cadres de santé et à leur opérationnalité effective et concrète lors de leur affectation en position de cadre de santé en unité ou en institut de formation. L'orientation de ce partenariat est tournée vers les sciences de gestion et plus spécialement du Management des Organisations de Santé. Il donne lieu pour les étudiants à la délivrance d'un Master en Management des Organisations de Santé, conjointement à l'obtention du Diplôme Cadre de Santé.

Pour la rentrée 2011 l'institut élargit son offre de formation à toutes les filières (soignante, médico-technique, rééducateur) de cadre de santé afin de répondre aux besoins territoriaux de formation de proximité. Notre ambition à cet égard est aussi pédagogique, en mettant en place un dispositif permettant à la fois l'affirmation et les spécificités de chaque filière et une culture affirmée de coopérations, de transversalités et d'un Travailler ensemble. L'IFCS du CHU de Saint-Etienne a donc été agréée pour : 51 Places pour la filière soins infirmiers, 5 Places pour la filière médico-technique et 5 Places pour la filière rééducation.

A l'avenir peut être envisagée une ouverture à toutes les composantes des cadres hospitaliers.

Ouvert depuis 1978, l'institut de formation des cadres de santé bénéficie d'une implantation locale importante et significative auprès de tous les acteurs de santé et médico-sociaux de la Loire, Haute-Loire, du Forez et des régions Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne. Des conventions de formation plus occasionnelles sont actées dans divers départements (12,13,18,19,34,39,46,48,84,87) et avec les DOM-TOM .

L'institut participe régulièrement à des travaux avec les autres IFCS régionaux et d'autres Régions, avec les Instituts de formations initiales sanitaires et sociales de son territoire et au-delà, avec enfin les établissements hospitaliers ou sanitaires et sociaux.

« Former, drôle de praxis et de discours qui consiste à créer des formes sans en être l'auteur,
A être effacé et présent, à se situer ni sur l'ordre du don ou de la dette, ni sur celui de la mission
Ou du militantisme mais sur celui d'une rencontre qui ne va durer que le temps d'un espace,
D'un temps, telle une empreinte sur le sable que la vague vient effacer et du coup,

Ouvrir de nouveaux possibles. »

*Christian Alin, Etre Formateur. Quand dire c'est écouter, p.305
Ed. L'Harmattan 1996*

SOMMAIRE/PROJET DE FORMATION

LE CONTEXTE -----	2
RAPPEL REGLEMENTAIRE -----	2
LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL -----	2
LES ACTEURS DE LA FORMATION -----	3
L'OFFRE DE FORMATION-----	4
LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE-----	4
LES DEUX DISPOSITIFS DE LA FORMATION CADRE -----	5
LES CONCEPTIONS DANS LA FORMATION -----	5
L'APPROCHE GÉNÉRALE -----	5
LA CONCEPTION DU CADRE DE SANTE -----	6
LA CONCEPTION DE LA FORMATION -----	7
LA CONCEPTION DE L'ETUDIANT -----	8
LA CONCEPTION DU FORMATEUR -----	8
LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE -----	9
LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES -----	9
L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE -----	10
LE PROCESSUS PROFESSIONNALISANT ET CERTIFIANT DU TRAVAIL DE RECHERCHE -----	12
LES SITUATIONS DE FORMATION ET COMPETENCES TRANSVERSALES -----	13
L'ORGANISATION DE LA FORMATION ET L'EVALUATION -----	15
L'ORGANISATION DE LA SEMAINE -----	15
L'ORGANISATION DE LA FORMATION -----	16
LES MODULES DE FORMATION CADRES DE SANTE -----	17
L'EVALUATION DU D.C.S. POUR LA FORMATION CONTINUE 2011-2012 -----	18
L'EVALUATION DU D.C.S. POUR LA FORMATION DISCONTINUE 2011-2012 -----	19
LES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES -----	20
ANNEXES -----	23
ANNEXE 1 - LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES -----	24
ANNEXE 2 - LA PLANIFICATION DES STAGES -----	26

Préambule

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé permet à chaque acteur concerné par la formation cadre de :

- **comprendre les conceptions pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation**
- **connaître le dispositif proposé**
- **contribuer à la construction du projet de formation des étudiants cadres de santé.**

**"Apprendre, chercher, trouver, écrire, ce n'est pas seulement faire, c'est se faire;
c'est même se refaire " Guy AVANZINI ¹**

¹ LE BOUËDEC (Guy), TOMAMICHEL (Serge) (sous la direction de), *Former à la recherche en éducation et formation*, Paris, L'harmattan, 2003, p 200.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

La formation est réglementée par :

- le décret n°95-926 du 18 Août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.
- l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.
- l'arrêté du 27 Mai 1997 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- la circulaire n°99-508 du 25 Août 1999 relative au diplôme de cadre de santé.
- l'arrêté du 31 Janvier 2000 modifiant les dispositions de l'arrêté du 18 Août 1995 relatives à la présidence du jury diplôme cadre de santé.
- l'arrêté du 14 Août 2002 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- l'arrêté du 15 Mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 Août 1995 relatif au diplôme cadre de santé.
- l'instruction N°DGOS/RH1/2010/228 du 11 juin 2010 relative à la répartition des missions relatives à la formation initiale et à l'exercice des professionnels de santé.
- Le référentiel métier des directeurs des soins –DGOS 2010-

Le règlement intérieur de l'I.F.C.S de SAINT-ETIENNE est soumis à l'avis du Conseil Technique (cf. document spécifique)

LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

LA RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE

L'IFCS est placée :

- sous la responsabilité administrative et budgétaire du CHU de SAINT-ETIENNE.
- sous les tutelles conjointes de L'Agence Régionale de Santé (suivi pédagogique) et de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale (délivrance des diplômes)

Depuis 2004 et les lois de Décentralisation la gestion budgétaire des instituts de formation de Cadre de santé est assurée sous la responsabilité et l'aval du Conseil Régional.

L'AGREMENT POUR LA FORMATION CADRE DE SANTE

L'IFCS de SAINT-ETIENNE a été agréée en 2011 pour former :

- 51 professionnels de la filière infirmière,
- 5 professionnels de la filière de rééducation,
- 5 professionnels de la filière médico-technique.

LES AUTRES ACTIVITES DE L'IFCS DANS LA CADRE DE SES MISSIONS

Outre la formation cadre de santé, l'IFCS met en œuvre :

- **une formation préparatoire** aux épreuves de sélection à l'admission en I.F.C.S,

- **des actions de formation continue** en partenariat :- avec les facultés de Médecine (LYON, SAINT-ETIENNE et CLERMONT-FERRAND) le Diplôme Universitaire Infirmier en Hygiène Hospitalière (DUIHH)
- **une participation au Master 2 Management des organisations de santé** (avec l'IUP de Management),
- **une formation autour de l'Analyse des pratiques,**
- **une formation de formateurs,**
- **diverses formations pour des professionnels de santé.**

L'IFCS participe à différentes instances :

Au niveau du CHU de SAINT-ETIENNE

- CSIRMT = Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicaux - Techniques des établissements publics de santé (Décret n°2005-1656 du 26 décembre 2005 relatif aux conseils de pôles d'activité et à la commission des soins infirmiers, de rééducation et médicaux- techniques des établissements publics de santé et modifiant le code de la santé publique)
- Groupes de travail thématiques (Semaine de l'encadrement...).

Au niveau régional et national

- CEFIEC = Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres réunions des instances régionales, nationales, et groupes de travail régionaux et nationaux.
- Bureau régional des Directeurs de soins par l'intermédiaire de son directeur
- Journée Régionale des cadres de santé sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé.

LES ACTEURS DE LA FORMATION

LES ETUDIANTS

L'effectif de la promotion continue 33 et des promotions discontinues 32-33 et 33-34 est de 61 Professionnels de Santé :

53 Infirmier(e)s,
 1 Masseur Kinésithérapeute,
 1 Technicienne de laboratoire,
 1 Opticien,
 2 Manipulateurs en électroradiologie médicale,
 3 Préparatrices en Pharmacie.

L'EQUIPE PERMANENTE IFCS

Elle comprend :

Le directeur : Jean-François Morand ; Directeur des soins, Directeur de l'IFCS

Il est responsable du fonctionnement général de l'institut, de sa gestion, des orientations pédagogiques, de l'évaluation et du contrôle des études, de la qualité de la formation, de la sélection (cf. règlement intérieur IFCS).

Les quatre formateurs permanents, cadres supérieurs de santé :

Philippe Attard, profession infirmière.

Christine Gondeau, profession masseur-kinésithérapeute.

Marie Meley, profession infirmière.

Myriam Sagnard, profession infirmière.

Les formateurs vacataires pour chaque filière professionnelle.

Nathalie Rat, profession technicien d'analyse en biologie médicale.

Georges Schirmer, profession manipulateur en électro-radiologie médicale.

Bernadette Bernaud et Annick Peyroux, profession préparateur en pharmacie.

Les deux secrétaires :

Nelly Poinat. Plus spécialement chargée du Diplôme Cadre de Santé

Florence Sabin. Plus spécialement chargée de la Formation Continue

LES AUTRES PARTICIPANTS A LA FORMATION CADRE DE SANTE

En stage, les cadres sont chargés de l'accueil et de l'encadrement des étudiants.

Les intervenants vacataires

Ils sont issus du secteur de la santé, du secteur universitaire, du social ou médico-social, du monde de l'entreprise.

Autres partenariats

- L'Institut de formation en soins infirmiers du CHU de Saint-Etienne et les autres instituts régionaux de formation initiale et continue.
- Le centre de documentation de l'IFSI du CHU de SAINT-ETIENNE (CDI)

L'OFFRE DE FORMATION

LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE

Un partenariat entre l'Université Jean Monnet de SAINT-ETIENNE dans le cadre de l'I.S.E.A.G (Institut Supérieur d'Economie d'Administration et de Gestion) et plus particulièrement avec l'Institut Universitaire Professionnalisant (IUP) de Management des

entreprises industrielles et l'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE permet à l'étudiant cadre de santé de préparer conjointement :

- le Diplôme Cadre de Santé (diplôme professionnel)
- Le Master 1 Management des Organisations de Santé (diplôme généraliste)

NB : L'inscription (droits d'inscription universitaires) pour se présenter aux épreuves conduisant au Master relève de la démarche individuelle de l'étudiant. Elle n'est pas incluse dans le coût de formation cadre de santé dû à l'IFCS et qui fait l'objet d'une convention avec l'organisme financeur de la formation cadre de santé.

LES DEUX DISPOSITIFS DE LA FORMATION CADRE

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation selon deux modalités (continue ou discontinue). Même si les rythmes de formation sont différents, les étudiants qui suivent leur formation en cycle discontinu ou en cycle continu constituent une seule promotion par année de formation et pour laquelle sont communs les cours, les travaux dirigés, les travaux de groupe et les évaluations (DCS et Master). Ce dispositif a pour objectif de mettre au travail, entre autre, la compétence de formation "travailler ensemble"

LA FORMATION CADRE DE SANTE EN CONTINU

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation sur une année scolaire du 06 septembre 2011 au 29 juin 2011.

LA FORMATION CADRE DE SANTE EN DISCONTINU

L'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE propose l'organisation de la formation sur deux années. Il s'agit de deux formations en discontinu :

- du 06 septembre 2010 au 29 juin 2012 pour la promotion 2010-2012
- du 06 septembre 2011 au 28 juin 2013 pour la promotion 2011-2013

Les épreuves de validations des modules du DCS sont réparties sur les deux années. En deuxième année, c'est le mémoire qui représente le fil conducteur de la formation

LES CONCEPTIONS DANS LA FORMATION

L'APPROCHE GÉNÉRALE

Le cadre de santé est acteur du système de santé et exerce au sein d'organisations complexes. Quel que soit son lieu d'exercice, il développe une vision globale du système et de ses organisations. Il s'efforce de percevoir les évolutions, les enjeux, les contraintes qui agissent ce système.

Cette vision favorise la réflexion nécessaire au changement de fonction et contribue à l'évolution des identités professionnelles des acteurs de santé.

Pour cela la formation cadre de santé établit des liens entre les orientations, les choix de santé publique et leurs mises en œuvre au quotidien.

Elle a pour objectif de développer les compétences professionnelles de cadre de santé avec une vision prospective de l'évolution du système de santé.

Elle intègre les évolutions globales de la société et, plus particulièrement, les évolutions politico-économiques, sociologiques, juridiques, législatives.

Elle prend en compte les préoccupations éthiques et citoyennes dans le domaine de la santé, de la formation et du management.

LA CONCEPTION DU CADRE DE SANTE ¹

Le système de santé est soumis aux évolutions complexes de l'environnement sociétal, économique, politique, démographique et administratif au niveau national, européen et mondial.

L'exercice du métier de cadre de santé fait l'objet d'approches multiples.

Les conceptions des fonctions de cadre de santé varient selon les institutions et les professionnels de santé.

Le cadre de santé est appelé à remplir les missions déléguées par le directeur de la structure, de l'établissement de santé ou de formation : ces missions d'encadrement et/ou de formation concilient les logiques humaines, politiques, institutionnelles, réglementaires, économiques....

Ces missions s'exercent dans des organisations complexes où se côtoient de multiples logiques (logique institutionnelle, logiques collectives ou individuelles, logique soignante et logique financière...etc...).

La compréhension et l'articulation de ces différentes logiques sont primordiales afin de n'en exclure aucune et de ne pas réduire ces complexités au détriment de la prise en charge en soins.

Le cadre de santé contribue à la mise en œuvre de la prise en charge en santé, à l'évaluation de la qualité et de la sécurité des soins en réponse aux besoins et demandes des usagers, de leurs familles et est donc de ce fait membre à part entière d'une équipe pluri-professionnelle.

Le cadre de santé contribue à l'application des règles de l'établissement. Il participe à l'application et à la promotion des règles professionnelles. Il peut exercer trois fonctions :

- fonction d'encadrement en unité fonctionnelle,
- fonction de formation,
- fonction de chargé de missions et de projets en intervention transversale.

Il a aussi une fonction d'intermédiaire, de liens entre des individus, des groupes, des systèmes, des institutions, des politiques qui demande la recherche permanente d'un positionnement juste et responsable.

¹ cf. annexe 1 : les compétences professionnelles

LA CONCEPTION DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé présente quatre caractéristiques essentielles :

- C'est une formation d'adultes.**
- C'est une formation professionnelle.**
- C'est une formation en alternance.**
- C'est une formation en inter- professionnalité.**

C'est une formation d'adulte

La formation s'adresse à des personnes responsables, qui ont une histoire de vie, une place sociale et qui s'inscrivent dans un projet de changement professionnel singulier. Les stratégies de formation prennent en compte ces spécificités et certains éléments possibles de formation personnelle (l'être humain, pris dans son devenir conflictuel, inachevé et incertain en se référant à Jacques Ardoino¹).

La fragilité est aussi à prendre en compte comme une composante de l'adulte qui plus est, en formation. Entrer en formation, c'est s'engager dans un processus de transformation.

C'est une formation professionnelle

Elle vise l'acquisition de compétences transférables à l'exercice des fonctions de cadre de santé en s'appuyant sur toutes les compétences déjà acquises par les professionnels de santé.

La formation contribue à la construction d'une identité professionnelle de cadre de santé.

C'est une formation en alternance

Elément central dans une formation professionnelle, l'alternance permet la confrontation avec la réalité de l'exercice des fonctions cadre de santé. Elle se réalise par l'analyse de pratiques, l'analyse de situations, la rencontre avec des professionnels, les stages, la réalisation du travail de recherche, du mémoire,....

Elle s'appuie sur les engagements réciproques et la co-construction en contexte des connaissances et des compétences entre tous les partenaires (étudiants, Ifcs, intervenants vacataires, terrains de stage, établissements d'origine).

Les objectifs de formation portent donc sur des compétences spécifiques à acquérir pour faire face aux situations professionnelles prévalentes repérées comme telles dans l'exercice professionnel.

C'est une formation en inter-professionnalité et interdisciplinarité

Cette formation en inter-professionnalité et interdisciplinarité permet d'aborder la complexité et la multiplicité des situations de travail, d'apprendre à travailler ensemble avec des logiques différentes et d'en percevoir l'enrichissement.

Les situations de formation permettent de :

- Confronter des expériences et des cultures professionnelles;
- Prendre conscience de la diversité des perceptions et des conceptions;
- Elaborer une identité cadre de santé en équipe pluri-professionnelle;

¹ J. ARDOINO, Education et politique, Paris, Anthropos, 1999, 395p (2^{ème} édition)

Prendre en compte une dimension éthique;
Prendre conscience des zones d'autonomie et de responsabilité respectives;
Comprendre et gérer des situations de négociations;
Mettre en place un réseau de ressources professionnelles.

La lecture de ces situations de formation permettra d'établir les liens entre la compréhension des situations et l'action sur le terrain.

LA CONCEPTION DE L'ETUDIANT

L'étudiant est un professionnel de santé riche de ses expériences au travail et de son parcours de vie. Il construit son projet professionnel à partir duquel il bâtit son projet de formation. Tout au long de la formation il réajuste ces deux projets. L'accompagnement Pédagogique peut favoriser cette construction. Sa démarche d'apprentissage lui appartient jusque dans ses contradictions.

Pendant cette formation, il est formateur pour ses pairs notamment par le partage de son expérience professionnelle, par la connaissance de sa profession d'origine, par ses prises de position, par ses questionnements.....

Il mobilise et développe ses capacités pour acquérir les compétences nécessaires à sa future fonction de cadre de santé.

Il est amené à :

- Analyser des situations de formation
- Evaluer sa progression et identifier les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs personnels et institutionnels
- Conduire une recherche individuelle
- Choisir et négocier des terrains de stage en fonction des objectifs préétablis
- Se projeter progressivement dans ses fonctions futures

Son implication dans la formation influence la dynamique du groupe.

LA CONCEPTION DU FORMATEUR

LES FORMATEURS PERMANENTS

Ils constituent l'équipe pédagogique permanente de l'IFCS. Ils s'appuient sur leurs différences, leurs compétences respectives, les connaissances et les parcours professionnels de chacun, pour élaborer ensemble le suivi des parcours de formation, des différentes dynamiques relationnelles et pédagogiques en cours dans la formation et plus globalement de la conception et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

L'équipe est constituée de 3 cadres supérieurs de santé infirmiers et d'un cadre supérieur de santé masseur-kinésithérapeute qui ont des expériences professionnelles en pédagogie et en encadrement.

Elle participe à des groupes de travail et à des actions de formation.

Elle favorise la réflexion interprofessionnelle.

Elle accompagne les étudiants dans l'appropriation et le transfert des connaissances nouvelles.

Elle aide l'étudiant à analyser son parcours de formation, à élaborer son projet professionnel et à construire son identité professionnelle.

Elle participe à l'ensemble des missions de l'IFCS.

LES CADRES FORMATEURS DE STAGE

Ils accompagnent l'étudiant dans son processus d'apprentissage afin de :

- percevoir la complexité des situations de travail,
- analyser l'écart entre le travail réel et le travail prescrit,
- transférer les connaissances,
- appréhender les savoirs de la pratique,
- conjuguer l'idéal et la réalité,
- préciser pour chacun le développement des compétences souhaitées

Ils participent à l'évaluation des épreuves du diplôme cadre de santé : modules, mémoire.

LES PROFESSIONNELS, LES FORMATEURS VACATAIRES, LES INTERVENANTS UNIVERSITAIRES

Ils participent, avec l'équipe pédagogique, à l'intégration, au transfert des connaissances et à l'analyse des situations de travail.

Certains d'entre eux sont directeurs de mémoire et accompagnent individuellement les étudiants dans la construction et l'élaboration de leur travail de recherche.

Ils permettent aux étudiants cadres d'acquérir des connaissances en droit, en économie, en stratégie, en marketing, en qualité, en comptabilité, en système d'information, en logistique, en communication, gestion, en sciences de l'éducation, en management, en sociologie, en techniques quantitatives et autres connaissances nécessaires pour exercer la fonction cadre de santé.

LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

Ce dispositif a pour objectif de développer des apprentissages transférables dans le contexte professionnel. Il prend en compte les diverses dimensions du système de santé dont le cadre de santé est l'un des acteurs.

Il repose sur un certain nombre de principes (énoncés ci-après) qui sont en permanence à resituer dans le contexte singulier et personnel des processus d'apprentissage de chaque étudiant.

Certains apports de connaissances (au choix des intervenants universitaires et/ou professionnels) se réalisent sur d'autres modes (cours magistraux par exemple...).

LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Les valeurs de référence à L'institut de formation des cadres de santé du CHU de Saint-Etienne :

L'équipe pédagogique dans son accompagnement et ses partenariats se réfère en priorité à des valeurs humanistes de loyauté, d'écoute, de tolérance, d'ouverture aux différences de tous ordres, de sens de la responsabilité et de rigueur.

Les orientations pédagogiques retenues par l'équipe sont les suivantes :

La démarche inductive qui, partant des expériences, repère les points communs et en retire des principes d'action.

Cette démarche implique plusieurs éléments : se laisser étonner, découvrir l'inconnu, gérer l'imprévu, agir sans corpus de connaissances, travailler avec l'incertitude, estimer des ressources personnelles et collectives, créer, développer l'autonomie et la confiance en soi, s'adapter, explorer les potentiels cachés...

La démarche inductive peut s'appuyer sur le conflit socio-cognitif.

Le conflit socio-cognitif favorise la réorganisation des connaissances par l'intermédiaire des interactions sociales avec un ou plusieurs individus.

Il facilite l'apprentissage ; il peut aider à l'affirmation de soi, au positionnement. Il permet de découvrir l'hétérogénéité des acteurs, la pluralité des logiques, la ressource que l'autre peut être.

Il permet de réaliser que l'autre peut percevoir et construire le monde différemment de manière tout aussi pertinente.

La réflexivité permet d'identifier les savoirs produits au travers de l'action. A ce titre l'erreur, est considérée comme formatrice. La réflexivité exige la prise de distance, l'analyse des situations et de l'action, la connaissance de soi. Il s'agit aussi d'une auto-évaluation personnelle et collective, d'une critique constructive sur soi.

L'observation de soi, appliquée aux expériences antérieures, interroge le rapport de chacun au pouvoir et à ses propres représentations de l'autorité.

L'observation de soi permet de mieux comprendre son rapport à soi et aux autres et de mieux saisir le sens des postures adoptées.

L'adulte est riche d'une histoire, de potentiels, de savoirs, d'acquis légitimés par un exercice professionnel.

En formation, la confrontation à des situations nouvelles met en défaut des représentations stabilisées et provoque un déséquilibre cognitif. La prise de conscience et l'explicitation de ce déséquilibre induisent la recherche d'informations : savoirs, opinions, analyse d'expériences, analyse d'erreurs et de réussites,...

La démarche inductive, le conflit sociocognitif, la réflexivité et l'observation de soi concourent à ce que l'adulte réorganise les informations et les connaissances produites à partir des acquis antérieurs. La réorganisation est une activité purement individuelle et personnelle où l'autre peut être une aide, une ressource. A tout moment un accompagnement individuel ou collectif peut être sollicité auprès de l'équipe pédagogique dans son ensemble (y compris le directeur)

L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Un accompagnement pédagogique est prévu sous différentes modalités. Il conjugue des temps individuels et des temps collectifs : accompagnement pédagogique individuel, temps de régulation en groupes restreints, rencontres entre l'équipe pédagogique et la promotion.

Ces temps pédagogiques animés par les formateurs peuvent permettre :

- des échanges autour de ce qui s'élabore en formation (identification des besoins en formation, discernement entre désirs et besoins en formation, auto-évaluation, capacités possédées et/ou à développer, construction des projets de formation et professionnel, relecture de situations de formation...etc)
- de faciliter les apprentissages individuels.

Accompagnement pédagogique individuel

L'accompagnement individuel implique une relation dans la continuité où un accord bilatéral est signifié. L'accompagné fait un choix volontaire de l'accompagnateur, la confiance étant une composante indispensable à cette relation. Ce type d'accompagnement personnalisé devrait permettre de chercher l'adéquation entre les désirs de l'accompagné et les besoins en formation.

Temps de régulation en groupes restreints

Ces groupes sont fixes pour toute la durée de la formation, la participation des membres du groupe s'exerce sur la base du volontariat et selon les besoins en formation de l'étudiant. Chacun de ces groupes est animé par un formateur référent. Les règles de fonctionnement sont précisées lors de la première rencontre du groupe.

Ces espaces peuvent être un temps de mise à distance pour questionner et mettre en lien les situations pédagogiques vécues, les ajustements des représentations et les apprentissages en cours.

Les échanges peuvent amener l'équipe pédagogique à infléchir les orientations du projet pédagogique pour une meilleure adéquation avec les besoins et attentes des étudiants.

A tout moment de la formation, tout étudiant cadre de santé peut solliciter n'importe quel membre de l'équipe pédagogique (y compris le directeur) sur une question ou un thème qui le préoccupe.

Temps de rencontres et d'échanges entre l'équipe pédagogique et l'ensemble de la promotion

Ces temps seront programmés selon les besoins des différents acteurs.

Analyse du positionnement dans les situations professionnelles (APSP)

Ces séances de travail, animées par un psychologue clinicien, permettent d'échanger à partir des expériences antérieures des professionnels de santé sur le vécu de chacun(e) dans sa rencontre avec le pouvoir. Que l'on soit en situation d'exercer celui-ci vis-à-vis d'autres personnes ou de s'inscrire soi-même sous une autorité hiérarchique, des mouvements psychiques ne manquent pas de se produire.

L'analyse de ces mouvements a un double objectif :

- éclairer chez chaque participant(e), à travers le travail dont le groupe est porteur, son propre rapport au pouvoir, à l'autorité ;
- en tirer de ce fait des connaissances qui facilitent l'exercice des fonctions de responsabilité dans une institution.

A tour de rôle tout au long de l'année, chaque étudiant(e) amène une situation de cette nature l'ayant personnellement concerné et questionné. Le groupe est supposé porter chaque participant(e) dans son questionnement au sens le plus large. Il est à ce titre un

moyen de formation à part entière. Le groupe se constitue, lors de la première séance, par la présentation de chacun et des règles de fonctionnement de l'activité.

Ces orientations, l'équipe pédagogique les inscrit dans une visée d'éducabilité et de transformation possible pour tous, quelles que soient les capacités et difficultés du moment de chacun.

LE PROCESSUS PROFESSIONNALISANT ET CERTIFIANT DU TRAVAIL DE RECHERCHE

Les finalités du travail de recherche et du mémoire s'axent sur le processus professionnalisant, la production de savoirs et la méthodologie. Il vise au développement de compétences nécessaires à l'exercice de la fonction cadre de santé.

Il s'agit d'une recherche de type compréhensif suivie de propositions de perspectives. Cette recherche peut être alimentée de plusieurs approches : sociologie, psychosociologie, économie, qualité, stratégie, marketing, GRH....

L'IFCS considère que le travail de recherche s'inscrit dans une logique d'élaboration, le mémoire dans une logique de restitution. Travail de recherche et mémoire sont deux temps différents fortement liés.

Le travail de recherche

Le travail de recherche conduit les étudiants à :

- découvrir et appréhender la complexité (recherche de type compréhensive)
- développer une autonomie de pensée (méthode empirico inductive)
- capitaliser les acquis d'une démarche réflexive sur plusieurs mois.

Le matériau de départ est un thème ou des situations professionnelles à partir duquel ou desquelles l'étudiant problématise. Cette problématisation s'appuie autant sur des lectures que sur la rencontre d'acteurs. La prise de conscience de la subjectivité des différentes perceptions de la réalité selon les acteurs, selon les contextes et les moments, est un des indicateurs de la découverte de la complexité.

Les indicateurs de l'autonomie de pensée sont la prise de conscience de la pertinence relative de ces propres décisions et de ses représentations de la perfection et de la performance.

Tout au long du travail, l'explicitation par oral et écrit des raisons de ces choix et l'identification de ressources personnelles sont des indicateurs d'une démarche réflexive.

Le mémoire

Il résulte de la formalisation du processus de recherche produit par l'étudiant, avec ses étapes et les résultats d'une part et, d'autre part, les apprentissages réalisés. L'étudiant, à travers l'écriture, se confronte au produit fini, différent du produit "révê". Cette situation met au travail le rapport à la perfection, à ses propres limites et aussi aux limites de l'autre.

C'est en premier lieu un exercice de communication écrite. L'évaluation de l'écrit est ciblée sur les compétences : comprendre, communiquer, évaluer, s'auto-évaluer.

La soutenance orale

C'est en premier lieu un exercice de communication orale. La soutenance permet à l'étudiant de présenter son travail. Ce peut être aussi un moment de rencontre, d'échange, voire de confrontation entre professionnels qui favorise la réflexion de l'étudiant et l'analyse critique de son travail. C'est dans ce contexte, que l'étudiant conforte sa posture de cadre par l'expression de ces positionnements. L'évaluation orale, située un mois après la restitution de l'écrit porte principalement sur les compétences : se positionner, évaluer, s'auto-évaluer et communiquer.

LES SITUATIONS DE FORMATION ET COMPETENCES TRANSVERSALES

Les situations de formation permettent de mobiliser et de développer des compétences. Elles sont plus particulièrement déclinées autour de 3 axes :

- **l'axe évaluation**
- **l'axe travail de recherche et de mémoire**
- **l'axe travailler ensemble**

Les compétences professionnelles s'exercent seulement en situation réelle. Ainsi, en situation de formation, des compétences les plus proches possible des compétences professionnelles peuvent être atteintes et évaluées. Ces dernières facilitent l'exercice de la fonction future. C'est pourquoi, les compétences suivantes, complémentaires et interactives, vont être mobilisées. Ces compétences sont classées par ordre alphabétique.

COMMUNIQUER

Identifier les flux et les systèmes d'informations.
Organiser la circulation de l'information : expliquer et accompagner l'information, la situer dans son contexte, lui donner un sens.
Faciliter la communication entre les acteurs : transparence, clarté, sens...
Rendre compte de son activité de manière appropriée.
Elaborer des documents écrits, structurés, pertinents et adaptés.
Elaborer une communication orale, structurée, pertinente et adaptée.
Expérimenter la situation de rapporteur de débats et d'animateur.
Repérer la part de soi, dans sa relation aux autres.

COMPRENDRE

Décrire les situations de manière précise, factuelle, contextualisée.
Discerner les ressentis et ou jugements des faits.
Analyser et questionner les situations dans leur complexité.
Repérer la part de soi dans les lectures des situations.

CONDUIRE L'ACTIVITE

Identifier la complexité d'une situation.
Construire des outils de gestion, de pilotage et d'évaluation de l'activité.
Comprendre et gérer les situations de conflits.

CONDUIRE DES PROJETS

- Construire et conduire son projet de formation.
- Conduire des recherches et en mesurer l'intérêt et les limites.
- Favoriser la coordination entre les différents acteurs.
- Conduire des actions collectives.

DECIDER

- Inventorier les choix possibles.
- Inventorier les facteurs conditionnant les différents choix : facteurs personnels, facteurs liés aux autres, facteurs liés aux effets escomptés...
- Faire un choix adapté, pertinent, le "moins mauvais" compte tenu des éléments du contexte du moment, des ressources...
- Définir des stratégies d'action.

EVALUER ET S'AUTO-EVALUER

- Participer à des évaluations à visée de contrôle et à visée de régulation.
- Evaluer ses propres apprentissages.
- Conduire une analyse critique d'une action de formation.
- Analyser de façon critique l'implication individuelle et collective dans la formation et en identifier les incidences
- Appréhender l'adéquation entre besoins et offre de soins.
- Evaluer des pratiques professionnelles.

FORMER-SE FORMER

- Identifier les compétences à développer et mettre en œuvre les stratégies pour les développer.
- Participer à des actions de formation.
- Conduire une action de formation pendant le stage module 5.
- Conduire et/ou participer à une analyse critique d'une action de formation.
- Mettre en œuvre une stratégie de formation.

MOBILISER LES ACTEURS

- Identifier les compétences individuelles et collectives.
- Animer des groupes.
- Participer avec les cadres de santé à l'accompagnement des équipes, des étudiants dans l'analyse des situations de travail et dans l'évolution de leur projet professionnel.
- Interroger les situations et donner du sens aux actions.

SE POSITIONNER

- Percevoir l'environnement socio-économique et politique.
- Restituer les projets en regard des évolutions et des contextes.
- Interroger les missions du cadre de santé et leurs implications.
- Inscrire ses actions en regard de sa mission et des contextes.
- Argumenter pour convaincre, et/ou confronter, et/ou se confronter, et/ou donner du sens.

TRAVAILLER ENSEMBLE

- Intégrer une vision par processus et se situer dans le processus.

Comprendre la dimension professionnelle et sociale des autres, de soi, et les contraintes propres aux activités.
Repérer les logiques propres aux différents acteurs, les limites et les forces de celles-ci.
Repérer les différences entre les individus et les ressources qu'elles peuvent constituer.
Identifier les complémentarités et faciliter leurs mises en œuvre.
Mettre à jour ses propres contraintes et ses limites, celles des autres et celles du groupe.
Faciliter l'expression des avis contraires.
Vivre les conflits et comprendre leurs significations et leurs régulations.
Négocier avec les partenaires : objectifs, moyen, ressources, évaluations....
Collaborer et coopérer.

Les compétences mises au travail au cours des situations de formation ne sont pas transférables automatiquement en compétences professionnelles. Ce sont les situations professionnelles rencontrées qui permettront, l'élaboration de compétences professionnelles.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION ET L'EVALUATION

L'ORGANISATION DE LA SEMAINE

Quel que soit le déroulement de la formation en continu ou en discontinu, l'organisation de la semaine est semblable.

A L'IFCS

L'amplitude horaire habituelle de la journée est de 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h15 (Sauf Lundi 9h à 12h45 et 14h à 17h15)

L'accès au self "Forum Technopole" est possible de 13h à 14h.

Les étudiants réalisent 35 heures par semaine, en moyenne, sur 1 mois.

L'amplitude horaire de la semaine peut varier de 30 à 40 heures. La formation comprend des temps d'enseignements et de travaux dirigés en groupes ou individuels, de documentation dirigée et d'accompagnement pédagogique.

La formation cadre de santé comporte 6 modules : les intitulés, les objectifs et la chronologie sont présentés dans le tableau ci-après.

Chaque module d'enseignement est introduit par un document spécifique qui complète le projet pédagogique.

EN STAGE

Les horaires sont à négocier entre le cadre d'accueil et l'étudiant, en fonction de l'intérêt pédagogique. En moyenne, les semaines sont de 35 heures dont 5 heures de travail de recherche dirigée.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Elle se déroule sur 42 semaines comprenant :

26 semaines d'enseignement théorique.

13 semaines de stage (cf. planification en annexe 2).

2 semaines de travail personnel, de recherche et de documentation.

1 semaine de congé de formation

La Formation en discontinu

Elle concerne deux promotions et se déroule sur 42 semaines.

Les modules de formation cadres de santé

Module	Objectifs
Module 1 : Initiation à la fonction de cadre	<p style="text-align: center;">Prendre de la distance par rapport à son exercice professionnel. Préciser son projet de formation.</p> <p style="text-align: center;">Identifier et questionner les rôles et places de l'encadrement en dehors du secteur sanitaire et social.</p> <p style="text-align: center;">Appréhender la complexité des situations de travail.</p> <p style="text-align: center;">Acquérir des connaissances permettant l'exercice de la fonction</p>
Module 3 : Analyse de la pratique et initiation à la recherche	<p style="text-align: center;">Acquérir des outils méthodologiques pour conduire sa formation et réaliser le travail de recherche.</p> <p style="text-align: center;">Expérimenter une démarche de recherche.</p> <p style="text-align: center;">Questionner et analyser des situations professionnelles et de la formation cadre.</p>
Module 2 : Santé Publique	<p style="text-align: center;">Acquérir une approche interprofessionnelle, pluridisciplinaire et sociale des problèmes de santé.</p> <p style="text-align: center;">Appréhender l'évolution historique de l'organisation sanitaire et sociale en France et en Europe.</p> <p style="text-align: center;">Identifier les systèmes et les acteurs.</p> <p style="text-align: center;">Comprendre la politique de santé publique actuelle en France et ses effets.</p> <p style="text-align: center;">Préciser son projet professionnel en inscrivant sa pratique d'encadrement dans le champ de la santé publique en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.</p>
Module 5 : Fonction de formation	<p style="text-align: center;">Identifier la fonction de formation du cadre de santé quel que soit son lieu d'exercice (institut de formation, U.F.,...).</p> <p style="text-align: center;">Comprendre les évolutions actuelles des formations IDE et MK</p> <p style="text-align: center;">Identifier différentes pratiques pédagogiques, y compris évaluatives et leurs effets sur les apprenants.</p> <p style="text-align: center;">Construire et conduire une action de formation qui répond aux besoins des apprenants et tient compte du contexte.</p>
Module 4 : Fonction d'encadrement	<p style="text-align: center;">Appréhender les missions et responsabilités du cadre de santé au sein de l'établissement.</p> <p style="text-align: center;">Appréhender les différentes pratiques managériales et leurs effets sur les acteurs.</p> <p style="text-align: center;">Interroger le rôle du cadre de santé dans la gestion de la qualité.</p> <p style="text-align: center;">Appréhender les réseaux de coopération entre l'UF, la structure de soins et les autres partenaires.</p> <p style="text-align: center;">Appréhender les constituants d'une dynamique d'équipe pluri-professionnelle.</p>
Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels	<p style="text-align: center;">Évaluer ses acquis, pour exercer la fonction de cadre de santé.</p> <p style="text-align: center;">Approfondir des connaissances théoriques et pratiques en lien avec la fonction de cadre de santé.</p> <p style="text-align: center;">Envisager les transferts possibles dans sa future pratique de cadre de santé.</p> <p style="text-align: center;">Préparer sa prise fonction</p>

L'évaluation du D.C.S. pour la formation continue 2011-2012

MODULES	EVAL D.C.S.	ÉCRIT	ORAL
Module 1 : Initiation à la fonction de cadre	Modalités	- Travail écrit de 10 à 15 pages	- Exposé d'une problématique de stage et argumentation.
	Date	- Lundi 24 octobre 2011 (à rendre pour)	- Vendredi 21 octobre 2011
	Évaluateurs	- 1 formateur de l'IFCS ou - 1 cadre de santé	- 1 formateur IFCS + 1 cadre en entreprise.
Module 5 : Fonction de formation	Modalités	- Dossier individuel de 15 à 20 pages dactylographiées. (à rendre pour)	- Exposé d'une problématique de stage et argumentation en présence d'un public de 2-3 étudiants.
	Date	- Vendredi 6 janvier 2012	- Mardi 10 janvier 2012
	Évaluateurs	- 1 Directeur d'Institut de Formation.	- 1 directeur ou 1 directeur adjoint d'Institut de Formation + 1 formateur d'Institut de Formation.
Module 2 : Santé Publique	Modalités	à déterminer	à déterminer
	Date		
	Évaluateurs		
Module 4 : Fonction d'encadrement	Modalités	- Etude de cas (système d'info, qualité, logistique)	- Exposé et argumentation en présence d'un public de 2-3 étudiants.
	Date	- Jeudi 3/05/2012 (à rendre pour)	- Jeudi 5/Vendredi 6/04/2012
	Évaluateurs	- 1 universitaire IUP	- 1 cadre de santé. + 1 universitaire IUP + 1 formateur IFCS
Module 3 : Analyse de la pratique et initiation à la recherche Module 6 : Approfondisse ment des fonctions d'encadrement et de formation professionnels	Modalités	- Mémoire.	- Argumentation du mémoire (15 minutes de présentation, 30 minutes d'argumentation) en présence d'un public de 2 à 4 étudiants
	Date	- A rendre avant le Jeudi 10 mai 2012	- du 20 au 26 juin 2012
	Évaluateurs	- Le directeur de mémoire et une personne compétente choisie par l'IFCS (au moins l'un des deux membres du jury est issu de la même profession que le candidat).	

L'évaluation du D.C.S. pour la formation discontinuée 2011-2012

L'évaluation du D.C.S. pour la formation P33-34 Discontinué 1ère année Année scolaire 2011 – 2012

MODULES	ÉVAL D.C.S.	ÉCRIT	ORAL
Module 1 : Initiation à la fonction de cadre	Modalités	- Travail écrit de 10 à 15 pages	- Exposé d'une problématique de stage et argumentation.
	Date	- Lundi 24 octobre 2011	- Vendredi 21 octobre 2011
	Évaluateurs	- 1 formateur de l'IFCS ou - un cadre de santé	- 1 formateur IFCS + 1 cadre en entreprise.
Module 2 : Santé Publique	Modalités	à déterminer	à déterminer
	Date		
	Évaluateurs		
Module 4 : Fonction d'encadrement	Modalités	- Etude de cas (système d'info, qualité, logistique)	- Exposé et argumentation en présence d'un public de 2-3 étudiants.
	Date	- Jeudi 3/05/2012	Jeudi 5/Vendredi 6/04/2012
	Évaluateurs	- 1 universitaire IUP	- 1 cadre de santé. + 1 universitaire IUP + 1 formateur IFCS

L'évaluation du D.C.S. pour la formation P32-33 Discontinué 2ème année Année scolaire 2011 – 2012

MODULES	ÉVAL D.C.S.	ÉCRIT	ORAL
Module 5 : Fonction de formation	Modalités	- Dossier individuel de 15 à 20 pages dactylographiées.	- Exposé d'une problématique de stage et argumentation en présence d'un public de 2-3 étudiants.
	Date	- Vendredi 6 janvier 2012	- Mardi 10/01/ 2012
	Évaluateurs	- 1 Directeur d'Institut de formation.	- 1 directeur ou 1 directeur adjoint d'Institut de formation + 1 formateur d'Institut de formation.
Module 3 : Analyse de la pratique et initiation à la recherche Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnelles	Modalités	- Mémoire.	- Argumentation du mémoire (15 minutes de présentation, 30 minutes d'argumentation) en présence d'un public de 2 à 4 étudiants
	Date	- A rendre avant le Vendredi 10 mai 2012	- du 20 au 26 juin 2012
	Évaluateurs	- Le directeur de mémoire et une personne compétente choisie par l'IFCS (au moins l'un des deux membres du jury est issu de la même profession que le candidat).	

Les enseignements universitaires

Un partenariat est conclu entre l'I.F.C.S et l'I.S.E.A.G (Institut Supérieur d'Economie d'Administration et de Gestion) et plus particulièrement avec l'Institut Universitaire Professionnalisant (IUP) de Management des entreprises industrielles de l'Université Jean MONNET de SAINT-ETIENNE.

L'ensemble des enseignements réalisés dans le cadre de la convention est utile au futur cadre de santé, pour comprendre la complexité des systèmes et organisation de soins.

Tout étudiant suit l'intégralité des enseignements.

Tout étudiant a la possibilité après son inscription à l'Université Jean Monnet, de se présenter aux épreuves d'évaluation conduisant au Master Management des organisations sous réserve d'avoir acquitté les droits d'inscription à l'université.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Master 1^{ère} année Management des organisations de la Santé Formation continue - Partenariat avec l'IFCS du CHU de Saint-Étienne

Article 1 - Nature du diplôme

Le Master 1^{ère} année Management des organisations de la Santé sanctionne une formation continue de second cycle, correspondant à un niveau Bac + 4 (240 crédits ECTS), dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) du CHU de Saint-Étienne et l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Article 2 - Conditions d'admission à la formation

Les stagiaires participant à la formation conduisant au Diplôme de Cadre de Santé (DCS) organisée par l'IFCS peuvent s'inscrire à l'Université Jean Monnet pour préparer le Master 1^{ère} année Management des organisations de la Santé.

Selon l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé, l'admission à la formation au DCS est prononcée à la suite des épreuves de sélection organisées par l'IFCS sous le contrôle de la Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale. Les épreuves de sélection comportent une épreuve écrite d'admissibilité (commentaire de documents) et un entretien d'admission (projet professionnel).

Article 3 - Contenu de la formation

Les enseignements comprennent :

- 7 cours en Sciences de Gestion : introduction au management, marketing, qualité, stratégie, comptabilité analytique, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- 7 cours en Sciences Humaines et Sociales : sociologie, communication, pédagogie, psychologie, droit privé, droit public, économie.
- 1 cours de techniques quantitatives.

Article 4 - Évaluation des connaissances et des compétences

Les tableaux suivants précisent les crédits ECTS et les modalités d'évaluation pour chaque cours et pour chaque unité d'enseignement (UE = unité d'enseignement, EX = examen, TP = travail personnel).

Matières	Mode d'évaluation	Nb notes Procès-verbal	Crédits ECTS
UE 1 – Management de l'entreprise		3	12
Introduction au management (G. Labaume/C.Romeyer)	(rapport professionnel)	-	-
Gestion des ressources humaines (E.Miroglio)	TP	1	3
Marketing (M.Piotrowski)	TP	1	3
Stratégie (C.Romeyer/C.Bruyere) Sociologie (JP. Fanget)	EX	1	6
UE 2 – Gestion de l'entreprise		1	9
Comptabilité analytique (J.Trapeaux/ M.Bernaud)			
Qualité (F.Marion)	TP choisi	1	9
Systèmes d'information (C.Romeyer) Logistique (S.Sirgent)			
UE 3 – Relations humaines		2	9
Communication (IFCS)	TP	1	3
Pédagogie (IFCS/Avanzini/Fiard/Roux-Lafay/ Professionnels) Psychologie (JL .Conti)	TP commun	1	6
UE 4 – Environnement de l'entreprise		4	12
Droit privé (S.Julliot-Bernard)	EX	1	3
Droit public (MR.Teinturier)	EX	1	3
Économie (B.Lordon)	EX	1	3
Techniques quantitatives (I. Filière)	EX	1	3
UE 5 – Pratique professionnelle		2	18
Évaluation professionnelle	TP	1	9
Mémoire de spécialité	TP	1	9
Cumul année	5 EX + 7 TP	12	60

Article 5 – Stages

La formation comprend quatre stages d'une durée totale de 13 semaines. Les stages font l'objet de deux évaluations : une évaluation professionnelle et un mémoire de spécialité. L'évaluation professionnelle porte sur l'analyse de deux projets : un projet observé avant la formation, et un projet en cours dans l'établissement du stage du module 4 consacré à la fonction d'encadrement (programme de la formation DCS selon l'arrêté du 18 août 1995). Elle est effectuée à la suite d'une soutenance présentant les résultats de cette analyse. Le

jury est composé de trois personnes : un enseignant en Sciences de Gestion, un formateur de l'IFCS, un professionnel du monde sanitaire et social.

L'évaluation du mémoire de spécialité repose sur le mémoire et la soutenance réalisés dans le cadre des modules 3 et 6 définis par l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

Ces deux évaluations constituent l'évaluation de l'UE 5 « Pratique professionnelle ».

Article 6 - Attribution du diplôme et mentions

Les calculs de la moyenne d'une unité d'enseignement et de la moyenne générale sont effectués en fonction des crédits ECTS.

Est déclaré titulaire du Master 1ère année Management des organisations de la Santé le stagiaire qui remplit les trois conditions suivantes :

- Une présence à l'ensemble des évaluations,
- Une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20,
- Une évaluation de l'UE 5 « Pratique professionnelle » supérieure ou égale à 10/20.

Les mentions sont accordées selon les règles suivantes :

- Moyenne générale entre 12 et 13,99 : mention assez bien,
- Moyenne générale entre 14 et 15,99 : mention bien,
- Moyenne générale entre 16 et 20 : mention très bien.

Article 7 - Deuxième session

Les stagiaires n'ayant pas obtenu les résultats précisés dans l'article 6 participent à une deuxième session d'examen. Au cours de cette seconde session, les stagiaires participent aux examens des enseignements où ils ont une évaluation inférieure à 10/20, dans les unités d'enseignement où leur moyenne est inférieure à 10/20. Les notes obtenues lors de la deuxième session se substituent, dans tous les cas, aux notes précédemment obtenues.

La durée des études conduisant à l'obtention du diplôme est d'une année, sauf cas exceptionnel apprécié par le jury.

ANNEXES

ANNEXE 1 - LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

La formation cadre de santé à l'IFCS du CHU de SAINT-ETIENNE est organisée pour permettre aux étudiants de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de la fonction cadre de santé, de la conceptualisation à l'opérationnalité.

Les compétences professionnelles sont transversales aux fonctions de formation et d'encadrement. Elles sont complémentaires et interactives entre elles.

Ces compétences sont classées par ordre alphabétique :

COMMUNIQUER

- Identifier les flux et les systèmes d'informations
- Organiser la circulation de l'information : expliquer et accompagner l'information, la situer dans son contexte, lui donner un sens.
- Faciliter la communication entre les acteurs : transparence, clarté, sens...
- Rendre compte de son activité de manière appropriée.
- Elaborer des documents écrits, structurés, pertinents et adaptés.
- Elaborer une communication orale, structurée, pertinente et adaptée.
- Assurer les différentes situations de représentations.
- Repérer la part de soi, dans sa relation aux autres.

COMPRENDRE

- Décrire les situations de manière précise, factuelle, contextualisée.
- Discerner les ressentis et ou jugements des faits.
- Analyser et questionner les situations dans leur complexité.
- Repérer la part de soi dans les lectures des situations.

CONDUIRE L'ACTIVITE

- Analyser les situations de travail et de formation dans leur complexité.
- Organiser les activités de production de soins, les piloter et les contrôler.
- Prévoir et anticiper les différents budgets dans les contextes institutionnels et sociaux.
- Comprendre et gérer les situations de conflits.
- Participer à l'amélioration des prestations de soins....

CONDUIRE DES PROJETS DE SOINS

- Conduire collectivement et réajuster des projets après avoir identifié les besoins et les demandes.
- Promouvoir de nouvelles formes d'organisation de soins, de travail pour apporter des réponses cohérentes aux usagers.
- Favoriser la collaboration entre les différents acteurs.

DECIDER

- Inventorier les choix possibles.
- Inventorier les facteurs conditionnant les différents choix : facteurs personnels, facteurs liés aux autres, facteurs liés aux effets escomptés....
- Faire un choix adapté, pertinent, le "moins mauvais" compte tenu des éléments du contexte du moment, des ressources....
- Définir des stratégies d'action.

EVALUER ET S'AUTO-EVALUER

Concevoir et conduire des évaluations à visée de contrôle et à visée de régulation.
Conduire une analyse critique de ses actions et leurs résultats.
Evaluer ses propres apprentissages au cours des différentes situations professionnelles.
Conduire l'évaluation des pratiques professionnelles.

FORMER- SE FORMER

Identifier les compétences à développer et mettre en œuvre les stratégies pour les développer.
Identifier les besoins de formation individuels et collectifs.
Mettre en œuvre des stratégies de formation.
Concevoir, organiser, mettre en œuvre des actions de formation.

MOBILISER LES ACTEURS

Identifier les compétences individuelles et collectives.
Accompagner les équipes, les étudiants dans l'analyse des situations de travail et dans l'évolution de leur projet professionnel.
Donner du sens aux actions.

SE POSITIONNER

Percevoir l'environnement socio-économique et politique.
Restituer les projets en regard des évolutions et des contextes.
Interroger les missions du cadre de santé et leurs implications.
Inscrire ses actions en regard de sa mission et des contextes.
Argumenter pour convaincre, et/ou confronter, et/ou se confronter, et/ou donner du sens.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Intégrer une vision par processus et se situer dans le processus.
Comprendre la dimension professionnelle et sociale des autres, de soi, et les contraintes propres aux activités.
Repérer les logiques propres aux différents acteurs, les limites et les forces de celles-ci.
Repérer les différences entre les individus et les ressources qu'elles peuvent constituer.
Identifier les complémentarités et faciliter leurs mises en œuvre.
Approfondir la connaissance de son propre groupe professionnel.
Mettre à jour ses propres contraintes et ses limites.
Elaborer des objectifs communs.
Faciliter l'expression des avis contraires et les comprendre.
Comprendre la signification des conflits, leurs utilités, leurs régulations, leurs risques,
Négocier avec les partenaires : objectifs, moyen, ressources, évaluations....

ANNEXE 2 - LA PLANIFICATION DES STAGES

ANNEE 2011/2012

Modules		Durée	Période	Choix
M1	• <u>Initiation à la fonction d'encadrement</u> : Hors secteur sanitaire et social	2 semaines	Du Lundi 26 septembre au Vendredi 7 octobre 2011	Recherche faite par les étudiants
M1	Initiation à la démarche de problématisation IFCS	5 jours	Entre le 10 et le 21 octobre 2011	Organisé par l'IFCS
M5	• <u>Module : fonction de formation</u> : Institut de Formation (selon filière)	3 semaines	Du Lundi 28 novembre au Vendredi 16 décembre 2011	Stages proposés par l'IFCS sur tout le territoire français
M4	• <u>Module : fonction d'encadrement</u> : Secteur d'hospitalisation - Unité de Soins ou selon filière)	3 semaines	Du Lundi 5 mars au au Vendredi 23 Mars 2012	Propositions Ifcs/Etudiants
M4	Fonction d'encadrement : Analyse de Pratiques de Management	1 Semaine	En discontinu du 6/02 au 6/04/2012	IUP/IFCS
M6	• <u>Module d'approfondissement</u> : Secteur de formation et/ou d'encadrement	3 semaines	Du Lundi 14 mai au Vendredi 1er Juin 2012	Négociations Ifcs/Etudiants Stages Etrangers possibles
TOTAL		13 semaines		

Promotion discontinue P32-33 : stage M5 et M6

Promotion discontinue P33-34 : stage M1 et M4